



Ligne et Couleur

Les architectes qui peignent, dessinent, gravent et sculptent

Pour devenir membre de Ligne et Couleur ...

L'association Ligne et Couleur est accessible aux titulaires d'un diplôme d'Architecte ou d'une équivalence française ou étrangère donnant droit à l'inscription à l'Ordre des Architectes Français.

L'admission à l'association se fait sur présentation d'un dossier de quelques œuvres (entre 5 et 10 reproductions) permettant d'apprécier les talents du candidat. Ce dossier, qui peut être adressé par e-mail, est examiné par le Bureau puis présenté en réunion de Conseil, laquelle se tient à Paris, généralement le premier mercredi de chaque mois. Deux parrains, membres de l'association, sont nécessaires à l'admission. A défaut de parrainage à l'origine de la demande, cette disposition peut être déterminée en Bureau ou en Conseil à l'examen de la candidature.

Le principe d'admission étant retenu, le candidat est invité à assister à la réunion de Conseil qui suit, muni de deux ou trois œuvres originales témoignant des techniques qu'il met en œuvre (Il n'y a pas de réunions en juillet et août).

La cotisation ouvre droit à la participation aux expositions de l'association et aux expositions organisées par nos homologues étrangers (Allemagne, Angleterre, Ecosse, Italie, Pologne). La fréquence des expositions est généralement d'une par an en France et, plus ou moins régulièrement, d'une par an dans chaque autre pays. Le montant de la cotisation est actuellement de 40 € la première année puis de 80 € les années suivantes. S'ajoutent à celles-ci, chaque année, 50 € de droit d'accrochage en cas de participation à l'exposition française.

En France, les expositions sont généralement assorties d'un thème qui est débattu et choisi par vote en réunion de Conseil.

Toutes les techniques d'expression sont admises, tant graphiques que spatiales, pourvu que l'œuvre demeure originale, notamment au sens de reproductions en tirages limités et signés. L'association admet à ce titre la photographie et l'expression numérique, cette ouverture donnant lieu à une grande variété d'expression. Une commission artistique, constituée notamment de personnalités marquantes dans le domaine de l'art, est toutefois appelée à apprécier chaque œuvre proposée, pour éventuellement rejeter celle qui serait susceptible d'entacher par trop l'ensemble de l'exposition.

Le site de l'association permet de consulter en ligne les albums de nos membres, ainsi qu'une galerie des dernières expositions auxquelles ils ont participé, tant en France que chez nos correspondants étrangers.

La vie dynamique de l'association ne repose que sur la bonne volonté de chacun. L'ambiance y est sympathique et confraternelle.

Si ces conditions t'agrément, cher confrère, soit le bienvenu.